

Subventions de la Fondation Kiwanis du Canada

Carte de référence rapide

Programme	Éligibilité	Date de réception de la demande	Montant	Lien à la page Web
Bourses appariées	Étudiant poursuivant des études post secondaires au CEGEP, dans une institution Canadienne reconnue -ou- des études universitaires. Club doit avoir contribué d'au moins 15 \$ par membre pour pouvoir participer au programme Le club Kiwanis évalue le mérite et choisit les bénéficiaires ((doit fréquenter une institution canadienne)	Demande du club reçue par le 31 mars Club est informé de l'approbation de sa demande au plus tard le 15 mai Club doit envoyer un chèque pour sa portion de la bourse et fournir des informations sur le récipiendaire. (Nom, adresse, NAS si dépasse 500 \$)	Fondation appariera jusqu'à 1 000 \$ par club Minimum de la bourse 500\$ Chèque est fait à l'ordre du récipiendaire et retourné au club avec une chemise de présentation.	https://fr.kfcdn.org/bourses_scolaires.htm
Bourses Mel Osborne	Étudiant doit être membre du Club K ou Cercle K qui poursuit des études au CEGEP, dans une institution reconnue ou des études universitaires Club doit avoir contribué d'au moins 15 \$ par	Demande du club reçue par le 31 mars Club informé de la participation le 15 mai Club doit envoyer un chèque pour sa portion de la bourse et fournir les informations sur le récipiendaire. . (NAS si	Contribution de la Fondation 500 \$ plus contribution du club pour faire le montant total de la bourse Chèque est fait à l'ordre du récipiendaire et retourné au club avec une chemise de présentation.	http://w

	membre pour pouvoir participer au programme Le club Kiwanis évalue le mérite et choisit les bénéficiaires (Le destinataire doit se rendre dans un établissement canadien)	dépasse 500 \$, nom, adresse)		
Bourse Dr. John Button	Membre du Club K ou Cercle K qui poursuit des études reliées au monde médical (Médecine, Nursing, Recherche dans le domaine de la santé, Pharmacie, etc.) Sélection faite par un comité composé d'éminents Kiwaniens qui sont membres du CA de la Fondation Kiwanis du Canada	Formulaire de demande de l'étudiant accompagné de références, de notes scolaires, et d'un court essai – requis par le 31 mars Formulaire d'application	2 bourses de 5 000 \$ chacune disponibles à chaque année Aucune contribution de club – financées par des dons	https://fr.kfcdn.org/john_button.htm
Subventions à des clubs organisés pour les jeunes	Quand un club fait un don d'au moins 1 000 \$ à un programme organisé pour les Jeunes (I.E. Maisons de jeunes, Scouts, Guides, Corps de cadets, etc.), la Fondation ajoutera un 500 \$ supplémentaire à ce groupe de jeunes.	Club doit fournir la preuve qu'il a fourni du financement à un "Programme organisé pour les Jeunes" accompagnée d'une demande de paiement Soumettre par courriel ou Postes Canada	Club doit avoir déjà fait un don d'au moins 1 000 \$ à l'organisation organisée pour les jeunes. Maximum du montant supplémentaire 500 \$ Le chèque est payable au Club de Jeunes,	https://fr.kfcdn.org/les_jeunes.htm

	Club doit avoir contribué d'au moins 15 \$ par membre pour pouvoir participer au programme		MAIS envoyé au club pour présentation.	
Envoie un enfant au Camp	Envoie un enfant au Camp soutient les clubs qui aident un enfant qui a besoin d'aide financière pour aller à un Camp. Club doit avoir contribué d'au moins 15 \$ par membre pour pouvoir participer	Club doit fournir la preuve qu'il a fourni des fonds pour "Envoyer un enfant au Camp" accompagnée d'une demande de remboursement Soumettre par courriel ou Postes Canada	Club doit avoir déjà payé pour l'enfant et en fournir la preuve Fondation remboursera 50% du montant payé par le club à concurrence de 500 \$ Chèque payable au club Kiwanis	http://www
Programme Communautaire « Main Tendue »	La Programme Communautaire « Main Tendue » est conçue pour aider votre club à répondre à certains des besoins fondamentaux et non satisfaits des enfants et des jeunes moins fortunés de la communauté. (C'est-à-dire l'itinérance, l'insécurité alimentaire, les vêtements chauds, la santé mentale, la toxicomanie) axée sur les jeunes.)	La demande de club doit être soumise par le 31 mai La demande doit inclure les besoins et l'impact prévus, l'approche et les échéanciers du projet, le degré de participation de Kiwanis, les éventuels partenariats, le budget total et le montant de la contribution du Club Kiwanis	La Fondation appaiera jusqu'à un maximum de 3 000 \$ per club. Il y a un total de 35 000 \$ disponible. Il s'agit d'une subvention de contrepartie, de sorte qu'une preuve des dépenses du club doit être fournie avant le remboursement. À compter de mai 2026, la subvention est	Put link once website detail page updated

	Le club doit avoir fait un don minimum de 15 \$ / membre pour être admissible à participer. La priorité sera accordée aux projets menés par le Club Kiwanis avec une participation significative des membres. Maximum d'une subvention par club, par année	Le club sera informé par la suite si votre demande a été approuvée. Soumettre par courriel ou par Postes Canada Un rapport post-projet doit être soumis à la Fondation, décrivant l'impact et les résultats dans un délai d'un an à compter de la conclusion. Il s'agit notamment de photos, d'un résumé de l'impact et de l'engagement financier/physique du club.	destinée aux projets débutant à partir de la date d'approbation et se terminant à la fin de l'année Kiwanis suivante.	
Subvention environnementale	La subvention environnementale est conçue pour aider les clubs à s'attaquer aux problèmes environnementaux dans la communauté en soutenant les jeunes (c.-à-d. nettoyage communautaire, plantation d'arbres, recyclage, etc.)	La demande de club doit être soumise par le 31 mai Le club sera informé par la suite si votre demande a été approuvée. La demande doit inclure le club concerné, une	La Fondation versera jusqu'à concurrence de 3 000 \$ par club Il y a un total de 15 000 \$ disponibles pour cette subvention. Il s'agit d'une subvention de contrepartie, de sorte qu'une preuve des	https://www.kfc

	Le club doit avoir fait un don minimum de 15 \$ / membre pour être admissible à participer. Une seule subvention par club par an. Le projet doit être parrainé par le Club Kiwanis – Il ne s’agit pas d’une contribution financière à une organisation extérieure. Il y a un total de 15 000 \$ disponibles pour cette subvention.	description, l'impact attendu, les autres parties impliquées, le budget total et le montant de la contribution du club Kiwanis. Soumettre par courriel ou Postes Canada Un rapport post-projet doit être soumis à la Fondation, décrivant l’impact et les résultats dans un délai d’un an à compter de la conclusion. Il s’agit notamment de photos, d’un résumé de l’impact et de l’engagement financier/physique du club.	dépenses du club doit être fournie avant le remboursement. À compter de mai 2026, la subvention est destinée aux projets débutant à partir de la date d'approbation et se terminant à la fin de l'année Kiwanis suivante.	
--	--	--	---	--

Pour plus d’informations, communiquez avec la Fondation Kiwanis du Canada
Casier postal 5034, Brantford, Ontario. N3T 6J7

- ou -

Téléphone: 519.304.3038

- Ou -

Courriel:

office@kfcdn.org (pour le bureau ou interagir transfert électronique)

grants@kfcdn.org (pour demander des subventions spécifiques)

newsletter@kfcdn.org (pour les soumissions à la newsletter)

Site web: www.KFCDN.org